

Conditions générales de participation aux formations en ligne et sur site

RÉSERVATION DES FORMATIONS

Toute personne intéressée par ces formations peut y participer. Après avoir finalisé votre inscription, vous recevrez la confirmation de votre participation. Les demandes sont traitées selon leur ordre de réception. Si un cours est complet, vous serez placé(e) sur une liste d'attente.

Une inscription induit le paiement de la formation. La date de paiement indiquée est contractuelle (généralement, au plus tard 14 jours avant le début de la formation). Le non-paiement de la formation n'est pas considéré comme un désistement.

SwissSalary Ltd. se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation si le nombre de participants est trop faible ou si, pour des raisons imprévisibles, le formateur tombe malade ou a un accident par exemple. Les frais déjà payés seront intégralement remboursés ou pris en compte pour une formation à une date ultérieure. Toute autre prétention est exclue.

PRIX ET PRESTATIONS

Les prestations comprises dans le cadre de la formation ainsi que les remises éventuelles seront indiquées sur le descriptif et dans le programme des cours concernés. Les prix s'entendent hors taxes.

MODIFICATION ET AJUSTEMENTS

SwissSalary Ltd. se réserve le droit de modifier le programme et de changer le personnel de la formation.

ANNULATION DE LA FORMATION

En cas d'impossibilité de participer à la formation, veuillez annuler votre cours auprès de l'administration compétente. En cas d'annulation ou de non-participation aux cours, les conditions suivantes s'appliquent :

Jusqu'à 30 jours avant le jour de la formation :	Gratuit
30 à 15 jours avant le jour de la formation :	Frais de gestion de 100 CHF.
14 à 8 jours avant le jour de la formation :	50 % des frais de la formation pour les tarifs à partir de 300 CHF. 100 % des frais de la formation pour les tarifs de moins de 300 CHF.
Au cours des 7 jours précédant le jour de la formation :	100 % des frais de la formation

Pour les formations s'étalant sur plusieurs jours, le premier jour de formation sert de base au calcul des échéances.

REPORT DE LA FORMATION ET CHANGEMENT DE PARTICIPANTS

MODIFICATION DE LA DATE DE LA FORMATION :

Vous ne pouvez pas participer à la formation réservée et souhaitez prendre part à une formation à une date déjà connue ? Les conditions suivantes s'appliquent alors :

Jusqu'à 30 jours avant le jour de la formation :	Gratuit
30 à 15 jours avant le jour de la formation :	Frais de gestion de 100 CHF.
14 à 8 jours avant le jour de la formation :	50 % des frais de la formation pour les tarifs à partir de 300 CHF. 100 % des frais de la formation pour les tarifs de moins de 300 CHF.
Au cours des 7 jours précédant le jour de la formation :	100 % des frais de la formation pour les formations s'étalant sur plusieurs jours, le premier jour de cours servant de base au calcul des échéances.

CHANGEMENT DE PARTICIPANTS :

En cas d'empêchement, vous pouvez laisser votre place à un(e) remplaçant(e). Les conditions suivantes s'appliquent :

Jusqu'à 15 jours avant le jour de la formation :	Gratuit
Au cours des 14 jours précédant le jour de la formation :	Frais de gestion de 50 CHF.

Pour les formations s'étalant sur plusieurs jours, le premier jour de formation sert de base au calcul des échéances.

RESPONSABILITÉ

SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité concernant l'actualité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies. Toute invocation de responsabilité formulée à l'encontre de SwissSalary Ltd. se référant à des dommages matériels ou conceptuels, causés par l'utilisation ou la non-utilisation des informations présentées ou par l'utilisation d'informations incorrectes ou incomplètes est en principe exclue, pour autant que de la part de SwissSalary Ltd. aucune faute commise de manière délibérée ou par négligence ne soit prouvée.

DROITS D'AUTEUR ET DROITS VOISINS

Tous les droits d'auteur et droits voisins sont réservés. Un accord écrit de SwissSalary Ltd. est requis pour toutes les utilisations, en particulier la représentation, l'émission, le traitement et la reproduction. Les infractions feront l'objet de poursuites civiles et pénales.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Le droit suisse est applicable à tous les litiges ayant trait aux dispenses de formation de SwissSalary Ltd. Le for juridique exclusif est Urtenen-Schönbühl.